



Inquiétudes possible délit de fuite

Par **elfab**, le **15/02/2013** à **18:01**

Bonjour,rnrnJe roulais tranquillement à droite sur une route à 2 voies. Il y avait un véhicule stationné à droite donc je me mets à gauche pour l'éviter et ensuite je m'apprête à revenir à droite. Je commence ma manoeuvre mais la voiture devant moi freine brusquement, et je constate mon rétroviseur avant gauche qui se replie. Je m'arrête au feu rouge, baisse ma vitre, remets le rétro, remonte la vitre et attend. Je me dis que c'est rien puisque je roulais à faible allure et le rétro n'a rien.Personne ne sort du 4x4. Le feu passant au vert, je redémarre.rnPuis on arrive à un autre feu rouge et soudain je vois un gars en furie arriver en courant et essayer d'ouvrir ma portière. J'abaisse ma vitre pour lui parler et là il m'attrape violemment par le bras et me dit "tu sors !" à plusieurs reprises. Il me dit "t'as vu ce que t'as fait" "sors". Il serre fort mon bras et me tire vers la fenêtre. J'essaye de lui expliquer que je pensais que c'était juste le rétro qui s'était rabattu. Je commence à avoir mal au bras et voir sa colère monter,je lui dis de se calmer, de me lâcher le bras rien n'y fait. Sa femme arrive en furie aussi et essaye de me tirer aussi. Alors je remonte ma vitre. Et là il met un coup de poing dans ma vitre. Je lui dis de se calmer, en vain. Il donne un coup de pied dans ma porte. Au feu vert je démarre. Il ne m'a plus suivi. rnArrivé chez moi je vois qu'effectivement j'ai une petite trace noire en haut du flanc gauche mais qui s'efface avec un chiffon.J'ai des rayures sur le pare-chocs mais il me semble qu'elles sont vieilles. Alors du coup je ne sais pas quoi faire car je ne pensais pas qu'il y avait eu choc, sinon je serais sorti. Mon rétro n'a rien du tout. Je n'ai pas cherché à fuir puisque j'étais arrêté au feu rouge et après j'ai roulé normalement jusqu'au prochain feu rouge.Je n'ai pas voulu faire un délit de fuite, j'ai tenté de m'expliquer avec lui en baissant ma vitre mais devant sa violence je suis parti.Je suis passé au commissariat on m'a dit de revenir le lendemain pour faire une main courante, ce que j'ai fait pour expliquer la situation. Je suis allé déclaré aussi l'incident à mon assurance. Et je suis allé chez un médecin pour faire constater les hématomes sur mon bras.rnMaintenant je ne sais plus quoi faire, je ne voudrais pas être accusé de délit de fuite alors que ce n'était nullement mon intention. Je panique un peu. Je ne sais plus à qui m'adresser.rnrnMerci d'avance.

Par **Tisuisse**, le **16/02/2013** à **07:31**

Bonjour,rnrnAvec votre certificat médical, vous déposez plainte auprès du procureur de la république pour agression, coups et blessures. Si ce conducteur irascible revient à la charge, ce qui reste possible, c'est lui qui va avoir des ennuis avec la justice et sa femme (si c'est bien sa femme, donc son épouse) pourra voir son témoignage refusé par les juges puisqu'elle est liée par mariage avec ce conducteur.

Par **elfab**, le **16/02/2013** à **15:57**

Bonjour,rnrnJe ne pensais pas allé jusque là. Ce dont j'ai peur c'est que l'on m'accuse de délit de fuite parce que je ne suis pas sorti du véhicule au 1er feu rouge car je pensais qu'il n'y avait rien puisque j'ai juste vu mon rétro se rabattre à faible allure. Je n'ai pas cherché à fuir d'ailleurs quand mon rétro s'est rabattu le feu était rouge et j'étais arrêté. Puis j'ai roulé normalement jusqu'au 2ème feu, là ou l'autre conducteur est arrivé et j'ai ouvert ma vitre pour lui parler lorsqu'il m'a agressé. Puis je suis allé au commissariat expliquer les faits pour prouver ma bonne foi. Mais j'ai peur que cela ne suffise pas et m'on m'accuse de délit de fuite, je suis très angoissé par rapport à ça. D'autant plus que je n'ai pas sa plaque et lui doit avoir la mienne.

Par **elfab**, le **21/02/2013** à **19:46**

Vous m'avez conseillé de déposer plainte mais je ne possède pas son numéro de plaque ni son identité. Est-ce bien utile ? Ne serait-ce pas mieux d'attendre qu'il se manifeste et voir en conséquences ?